



## INVESTITURE DU PREMIER CONSEIL MUNICIPAL ENFANT

### GALLARGUES LE MONTUEUX

---

**Date : Samedi 5 Novembre 2016**

**Élus présents** : **Freddy Cerda** (Maire), **Laurence Fauquet** (Ajointe aux affaires sociales), **Cathie Richard** (Conseillère élue au CCAS), **Dominique Mangeant** (Conseillère élue au CCAS), **Anne-cécile Etienne** (Conseillère élue au CCAS), **Sarah Fenouillet** (Conseillère élue au CCAS), **Adrien Ruy** (Conseiller élue au CCAS), **Françoise Arrazat** (Adjointe à l'Education), **Jean-Claude Bouat** (Adjoint à l'administration générale), **Xavier Dubourg** (Délégué à l'urbanisme), **Joseph Ruffenac** ( Délégué à la sécurité),

**Les membres du CCAS** : Martine Arrazat, Patricia Castanié, Liliane Kumpf, Sophie Munoz, Sylvie Giunta, André Fouchier

**Absents excusés** :

**Ouverture du conseil par le mot du Maire :**

Félicitations aux enfants pour leur élection au sein de ce 1<sup>er</sup> conseil municipal des enfants de Gallargues le Montueux.

Monsieur le maire présente rapidement les élus présents.

Monsieur le maire souligne l'aspect officiel de la salle du conseil et présente les symboles de la république présents.

Le buste de la Marianne, le portrait du président de la république, le drapeau tricolore, et son écharpe.

Il rappelle également la devise qui est inscrite sur le fronton de la mairie : Liberté, égalité, fraternité.

La liberté qui permet à chacun d'exprimer ses choix et par son vote de pouvoir ainsi élire ses représentants.

L'égalité pour tous, devant la loi, un exemplaire de la déclaration des droits de l'homme est offert à chaque enfant.

La fraternité est ce lien qui uni les personnes et qui nous permet de nous entraider, de nous soutenir et de réaliser ensemble de belles actions. Aujourd'hui est un bel exemple de réunion de ces investissements personnels qui collectifs qui seront exprimés par votre conseil municipal des enfants.

Monsieur le Maire énonce clairement qu'il attend de ce conseil des enfants un engagement positif au service de tous les enfants du village. Il souhaite que ce conseil travaille avec dynamisme, créativité et bienveillance.

Monsieur le maire assure le soutien de son équipe et de lui-même pour la réalisation de leurs missions. Il explique que ces nouvelles responsabilités sont exigeantes et qu'elles impliquent un devoir d'exemplarité en termes de respect des autres, de tolérance, et d'écoute.

Les enfants sont informés qu'il faudra participer aux cérémonies officielles du 11 Novembre 1918 et du 8 Mai 1945 mais pas seulement ! Les enfants jeunes élus seront les bienvenus à toutes les occasions et évènements organisés dans le village.

**Monsieur le maire passe la parole à Laurence Fauquet**, vice-président du CCAS, en charge du Conseil municipal des enfants.

Laurence Fauquet remercie Monsieur le maire, les enfants, les parents, les élus et amis présents pour encourager l'investiture des enfants.

### **Présentation des enfants un à un.**

L'organisation de la réalisation de leur mandat de deux ans. Un TAP par mois sur un thème (le premier étant réservé pour faire lecture des propositions des autres enfants candidats) et ouvrir des axes de réflexion pour les autres TAP.

Les TAP seront organisés de 16h à 17h30 le second mardi de chaque mois.

Tous les trimestres une réunion du conseil municipal enfant se tiendra en mairie. Les enfants y seront invités avec leurs parents ou responsables afin de présenter le fruit de leur travail en TAP. En cas d'absence les pouvoirs par procurations seront acceptés.

Un porte document et les accessoires nécessaires au travail sont distribués. (dont un plan, un listing des associations, un M@gazine, un bloc note, un stylo, un agenda)

Laurence Fauquet rappelle **les conditions de l'élection du maire et de ses trois adjoints**. Notamment les suffrages mais également le respect de la parité et de la représentativité des sections.

Les écharpes sont présentées.

**Les résultats sont annoncés.**

Un grand bravo aux huit conseillers élus qui n'ont pas démerité et dont les propositions seront source d'inspiration. Vos adjoints et votre maire auront bien besoin de votre enthousiasme et de votre présence pour parvenir à réaliser tous les projets que vous aurez à cœur de réaliser.

**Les élus par les suffrages des 272 votants sont**

Le troisième adjoint élu avec 98 voix est **Julien Boubal** représentant les CM2.

**Un mot de Julien :** \_\_\_\_\_

La seconde adjointe élue avec 135 voix est **Emma Granier** représentant les CE2.

**Un mot de Emma :** \_\_\_\_\_

Le premier adjoint élu avec 119 voix est **Noan Ortega** représentant les CM1.

**Un mot de Noan :** \_\_\_\_\_

Le premier maire enfant élu de Gallargues est donc Morgane Poupart avec 149 voix représentant les CM2 et bien sûr tous les enfants qui ont voté pour elle à 52.94%

**Le mot de Morgane :** \_\_\_\_\_

Les écharpes sont remises. Les affiches sont offertes à chaque enfant.

Félicitations à vous tous !

C'est une merveilleuse aventure qui s'ouvre à vous et nous nous tiendrons à vos côtés.

**Mot de félicitations du Maire**

**La séance est levée à 12 h 30**

***S'en est suivi un apéritif citoyen devant le parvis de la mairie.***